

Message sécurité Durance

ATTENTION !

La Durance à l'aval de Serre-Ponçon ne sera pas cette saison la destination randonnée tranquille décrite dans Canoë kayak magazine numéro 205.

En effet, EDF va réaliser d'importants travaux sur le canal sortant du barrage d'Espinasses, de ce fait la totalité des débits sortant de Serre-Ponçon sera déversé dans la Durance.

Sauf disposition particulière pour préserver la ressource eau (risque de sécheresse), le débit passera de 2,5m³/s du débit réservé à 30m³/s, et pourra atteindre, voire dépasser, 180m³/s

En concertation avec les services de l'Etat et la FFCK, et afin d'éviter une interdiction totale, des restrictions de navigation ont été prises par arrêté inter-préfectoral en date du 28 avril 2011

En conséquence la navigation sera interdite du 9 au 23 mai 2011 inclus, du barrage d'Espinasses (Hautes-Alpes) à la confluence du Vançon (Alpes de Haute Provence).

Du 24 mai au 29 octobre 2011 inclus : la navigation sera autorisée à l'exception des tronçons suivants

- de l'aval des 3 lacs au pont de l'Archidiacre
- du Pont de Tallard au barrage de La Saulce
- du barrage de La Saulce au lac de Monetier Allemont
- du Camping les Prés Hauts à Sisteron au barrage de St Lazare
- du barrage de St Lazare à la confluence du Vançon

La navigation sera recommandée aux pratiquants encadrés ou pouvant justifier d'un niveau technique minimum de «confirmé» (*équivalent à la Pagaie Bleue Eau Vive*) à «expert» (*équivalent à la Pagaie Noire Eau Vive*) selon le parcours et le niveau d'eau.

Le débit de la rivière pourra être consulté sur le site Internet www.edf-prod-mediterranee-infodebits.fr

La plus grande prudence est recommandée, car le débit naturel de ces parcours est habituellement totalement dérivé, ce qui a entraîné une forte végétalisation du lit mineur. Il y a des risques d'embâcles provoqués par la chute d'arbres issus des portions de lit végétalisées ou des berges érodées (extérieurs de virages)."

La difficulté de la rivière sera à minima de classe 3 quelque soit le débit

Il est évident que ces conditions de navigation exceptionnelles sauront satisfaire les amoureux de la Durance qui, à l'aval de Serre-Ponçon, n'a plus été naviguée dans des conditions « naturelles » depuis 50 ans !